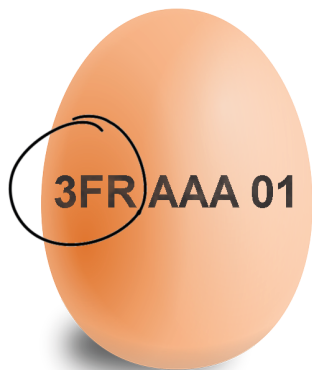




ŒUFS

MENTIONS OBLIGATOIRES



Que devez-vous savoir ?

Des indications obligatoires vous permettent d'identifier le mode d'élevage des poules.

Sur la coquille : marquage en chiffres

Quel repère ? Le premier chiffre devant les lettres FR

- 3 = œufs de poules élevées en cages
- 2 = œufs de poules élevées au sol
- 1 = œufs de poules élevées en plein air
- 0 = œufs de poules élevées en plein air et en agriculture biologique

Sur la boîte : le mode d'élevage en toutes lettres

Cette information est obligatoire. Le mode d'élevage en cages est généralement inscrit en petits caractères sur un côté de la boîte. Une illustration champêtre n'a aucune valeur.

*Derrière les modes d'élevage,
il y a quoi au juste ?*

Tournez
et découvrez

